



## Ville de **PINCOURT**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance régulière du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi, le 11 mars 2008**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Michel Kandyba

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Aragon, Marie-Andrée G. Laliberté, Jim Miron et Michel Pratte

Absence motivée : M. le conseiller Claude Comeau

Sont aussi présentes: M<sup>me</sup> Nicole Drouin, greffière et M<sup>me</sup> Céline Bussières, directrice générale adjointe

- |             |  |
|-------------|--|
| 2008-03-080 | <p><b>SUJET : <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 11 MARS 2008</u></b></p> <p>PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller<br/>APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller<br/>ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>À 19 h 36, d'ouvrir la séance régulière du mois de mars 2008.</p>  |
| 2008-03-081 | <p><b>SUJET: <u>DISPENSE DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 12 ET 18 FÉVRIER 2008</u></b></p> <p>PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller<br/>APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller<br/>ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>D'accorder une dispense de lecture des procès-verbaux des séances des 12 et 18 février 2008, copies desdits procès-verbaux ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.</p> |
| 2008-03-082 | <p><b>SUJET: <u>APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 12 ET 18 FÉVRIER 2008</u></b></p> <p>PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller<br/>APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère<br/>ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>D'approuver les procès-verbaux des séances des 12 et 18 février 2008.</p>  |
| 2008-03-083 | <p><b>SUJET: <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES</u></b></p> <p>Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est</p>  |



## Ville de **PINCOURT**

PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de février 2008 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716. (liste numéro MP-2008-03)

2008-03-084

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES  
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de décembre 2007 conformément au Règlement numéro 716.

2008-03-085

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de février 2008 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2008-03-086

SUJET: COMPTES À RECEVOIR – FACTURES DIVERSES À RADIER À  
MÊME LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES

Considérant qu'il y a lieu de radier certaines factures diverses;

Considérant que ces factures ont déjà été provisionnées aux états financiers 2006 et qu'elles demeureront dans nos listes extra-comptables, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la radiation de factures diverses selon la liste déposée pour un montant de 1 156,04 \$ à même la provision pour créances douteuses.



## Ville de **PINCOURT**

2008-03-087

SUJET: DÉPÔT DES COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des comptes rendus ci-après énumérés des commissions du conseil municipal:

Commission administrative :(aucun)

Commission de développement et de services aux citoyens :

- 4 février 2008

Commission de sécurité publique :

- 11 février 2008

Commission technique: (aucun)

Comité consultatif d'urbanisme :

- 25 février 2008

2008-03-088

SUJET: ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 792 CONCERNANT LA DIVISION DE LA VILLE DE PINCOURT EN SIX (6) DISTRICTS ÉLECTORAUX

La greffière dépose le projet de règlement numéro 792 concernant la division de la ville de Pincourt en six (6) districts électoraux qui sera soumis à la procédure de consultation publique conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2). Par conséquent, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le projet de règlement numéro 792 concernant la division de la ville de Pincourt en six (6) districts électoraux soit adopté et qu'il soit soumis à la procédure de consultation publique suivant les dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

2008-03-089

SUJET: RESCISION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2008-02-078

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



## Ville de **PINCOURT**

De rescinder la résolution numéro 2008-02-078 intitulée « Adoption du règlement numéro 786 – Règlement relatif aux usages conditionnels ».

2008-03-090

SUJET: COUR MUNICIPALE RÉGIONALE DE LA M.R.C. DE VAUDREUIL-SOULANGES – FERMETURE DE DOSSIERS – MARS 2008

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la Cour municipale régionale de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges à fermer les dossiers ci-après énumérés :

N° 91-04273-3	Constat n° P04273
N° 96-03057-3	Constat n° P6132
N° 97-05779-0	Constat n° P9022

2008-03-091

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UNE POMPE DE 4 POUCES DIESEL SUR REMORQUE

Suite à l'ouverture des soumissions et à l'analyse faite par monsieur Jean-Marc Guy, chef de division entretien, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat d'une pompe de 4 pouces diesel sur remorque avec ses boyaux, au plus bas soumissionnaire conforme soit « Pompaction », pour un montant de 32 521,55 \$, taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-300-40-089.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en 5 paiements annuels égaux de 6 504,31 \$ à compter de l'exercice financier 2009.

2008-03-092

SUJET: AMENDEMENT À LA RÉOLUTION N° 2008-01-020 « AUTORISATION AUX SERVICES TECHNIQUES – DIVISION ENTRETIEN – D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIQUE POUR L'ACQUISITION D'UN TRACTEUR TONDEUSE AVEC CABINE »

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



## Ville de **PINCOURT**

D'amender la résolution numéro 2008-01-020 en remplaçant, au premier paragraphe, le montant de « 62 500,00 \$ » pour « 64 587,10 \$ » et au troisième paragraphe, le montant de « 12 500,00 \$ » pour « 12 917,42 \$ ».

2008-03-093

**SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UN TRACTEUR TONDEUSE AVEC CABINE - ENT-08-01**

---

Suite à l'ouverture des soumissions et à l'analyse faite par monsieur Jean-Marc Guy, chef de division entretien, il est

**PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'octroyer le contrat pour l'achat d'un « tracteur tondeuse avec cabine » au plus bas soumissionnaire conforme, soit « Compagnie Otto Jangl Ltée », pour un montant de 64 587,10 \$, taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-300-40-085.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en 5 paiements annuels égaux de 12 917,42 \$ à compter de l'exercice financier 2009.

2008-03-094

**SUJET: PAIEMENTS MENSUELS DE MARS 2008**

**PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la trésorière à payer les décomptes progressifs et les factures d'honoraires professionnels suivants :

**A) GROUPE IMMOBILIER GRILLI INC.**

Pour le projet GEN-2005-301, la somme de 16,39 \$ représentant la quote-part de la Ville pour le paiement du décompte progressif n° 4 - acceptation finale pour les honoraires professionnels de surveillance des travaux de pavage et bordures dans le cadre des travaux de la phase IV du projet domiciliaire « Domaine de la Forêt ».

Que cette dépense soit imputée au règlement numéro 765.



## Ville de **PINCOURT**

### B) GROUPE IMMOBILIER GRILLI INC.

Pour le projet GEN-2005-301, la somme de 6 040,65 \$ représentant la quote-part de la Ville pour le paiement du décompte progressif n° 4 - acceptation finale pour les travaux de pavage et bordures de la phase IV du projet domiciliaire « Domaine de la Forêt ».

Que cette dépense soit imputée au règlement numéro 765.

### C) GROUPE IMMOBILIER GRILLI INC.

Pour le projet GEN-2005-301, la somme de 3 240,47 \$ représentant la quote-part de la Ville pour le paiement du décompte progressif n° 5 - acceptation finale pour les travaux d'éclairage routier de la phase IV du projet domiciliaire « Domaine de la Forêt ».

Que cette dépense soit imputée au règlement numéro 765.

2008-03-095

SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ – ACHATS ET DÉPENSES POUR L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE L'HÔTEL-DE-VILLE - PROJET GEN-2008-302

Considérant l'approbation du projet spécial GEN-2008-302, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser les achats et dépenses auprès de fournisseurs conformes pour la réalisation du projet d'aménagement intérieur de l'Hôtel-de-ville au montant total de 27 000 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense pour le projet spécial n° GEN-2008-302 soit financée par le surplus réservé et soit imputée au poste comptable 22-100-20-723.

2008-03-096

SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ – ACHATS ET DÉPENSES POUR L'AMEUBLEMENT SALLE DE CONFÉRENCE ET HALL D'ENTRÉE - PROJET GEN-2008-303

Considérant l'approbation du projet spécial GEN-2008-303, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser les achats et dépenses auprès de fournisseurs conformes pour la réalisation du projet d'ameublement de la salle de conférence et du hall d'entrée au montant total de 19 000 \$, toutes taxes incluses.



## Ville de **PINCOURT**

Que cette dépense pour le projet spécial n° GEN-2008-303 soit financée par le surplus réservé et soit imputée au poste comptable 22-100-50-895.

2008-03-097

SUJET: AUTORISATION AUX LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PAR INVITATION POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE JEUX MODULAIRES POUR LE PARC ROUSSEAU

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser les Loisirs et Services communautaires à aller en appel d'offres par invitation pour l'achat et l'installation de jeux modulaires pour le parc Rousseau.

2008-03-098

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT DE TREMPLINS – PROJET SCL-2008-601

Considérant l'approbation du projet SCL-2008-601, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat de tremplins auprès de AQUAM INC au montant de 8 657,52 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-700-40-089.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 1 731,51 \$ à compter de l'exercice financier 2009.

2008-03-099

SUJET: SERVICES AUX SINISTRÉS – CONTRIBUTION 2008 À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'affecter un montant de 1 141,90 \$ pour le paiement de la contribution à la société canadienne de la Croix-Rouge pour l'année 2008 selon la lettre d'entente signée en 2007.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-220-00-495.



## Ville de **PINCOURT**

2008-03-100

SUJET: PARTICIPATION AU CONGRÈS DU « FIRE DEPARTMENT INSTRUCTOR CONFERENCE 2008 »

PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser monsieur Michel Bernier, directeur des Services d'urgence et de sécurité incendie à participer au congrès du FDIC qui aura lieu à Indianapolis du 9 au 12 avril 2008.

Que les frais d'inscription au montant de 365 \$ US soient imputés au poste budgétaire n° 02-220-00-311.

2008-03-101

SUJET: RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MONSIEUR JACQUES MONETTE AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Considérant l'article 2.4 « durée du mandat d'un membre » du règlement numéro 617, règlement constituant un Comité consultatif d'urbanisme, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, de renouveler le mandat de monsieur Jacques Monette pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Pincourt pour une période de deux ans.

2008-03-102

SUJET: RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MONSIEUR IAN MACLEOD AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Considérant l'article 2.4 « durée du mandat d'un membre » du règlement numéro 617, règlement constituant un Comité consultatif d'urbanisme, il est

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, de renouveler le mandat de monsieur Ian MacLeod pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Pincourt pour une période de deux ans.



## Ville de **PINCOURT**

- 2008-03-103      SUJET: APPROBATION DU P.I.I.A. – PROJET « CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILES GM » (FUTUR LOT 4 136 439)
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- Suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, d'accepter le P.I.I.A. du projet de construction d'un concessionnaire automobiles GM dans le futur lot 4 136 439 à la condition que des aménagements paysagés soient faits au pourtour du terrain en plus des arbres plantés à tous les 15 mètres et que des îlots de verdure soient aménagés à travers le terrain de stationnement.
- 2008-03-104      SUJET: RECONNAISSANCE DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2007 – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
- PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le rapport annuel d'activités 2007 du Comité consultatif d'urbanisme.
- 2008-03-105      SUJET: APPROBATION DU PROJET N<sup>o</sup> 5230S631334/79P – HYDRO-QUÉBEC
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'entériner l'approbation du 25 février 2008 du projet n<sup>o</sup> 5230S631334/79P soumis par Hydro-Québec concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.
- 2008-03-106      SUJET: APPROBATION DES PROJETS N<sup>os</sup> F59981 SD541-1 ET F59982 SD 541-2 – BELL CANADA
- PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'entériner l'approbation du 25 février 2008 des projets n<sup>os</sup> F59981 SD541-1 et F59982 SD 541-2 soumis par Bell Canada concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.



## Ville de **PINCOURT**

2008-03-107

SUJET: APPROBATION DU P.I.I.A. – MODÈLES DE MAISONS –  
PROJET « DOMAINE DE LA FORÊT »

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le P.I.I.A. pour les modèles de maisons suivants :

- 1) « Le Chantaignier » de Construction Voyer Inc. pour la future construction au 753, de la Colline (lot 3 564 234) et que ce modèle de maison soit ajouté aux modèles déjà approuvés pour le projet « Domaine de la Forêt »;
- 2) Modèle unique (plan n° 20345) pour la future construction au 1223, des Genévriers (lot 3 582 935);
- 3) Modèle unique (plan n° 2007-138) pour la future construction au 1002, du Suroît (lot 3 550 203)

PÉRIODE DE QUESTIONS:

La période de questions a débuté à 19 h 55 et s'est terminée à 20 h 55.

2008-03-108

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 11 MARS 2008

PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 56, de lever la séance du 11 mars 2008.

---

MICHEL KANDYBA, MAIRE

---

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE